



Public et associatif

Sciences,
Technologies et métiers



Pré-épreuve

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est une démarche qui permet à toute personne reconnue dans la vie active de faire reconnaître à son titre une qualification ou une formation d'acquisition d'expérience d'un titre ou d'un autre niveau professionnel.



20 Rue du Pont du Loup
63200 Lamotte-Beuvron

Tel : 04 73 23 30 80
Fax : 04 73 23 30 81
e-mail : info@formation-07.fr
<http://www.formation-07.fr>

VALIDATION DES ACQUIS ET DE L'EXPÉRIENCE (VAE)



Objectif de la prestation

Accompagner la personne dans une démarche d'accès à un diplôme, ou bien en un certificat à hauteur professionnelle, par le biais d'une Validation des Acquis et de l'Expérience.

Déroulement de l'accompagnement

Entretiens individuels, séances de rédaction et dossier de qualification.

Présentation de l'action

- Présentation de la VAE,
- Identification de la faisabilité du projet de la personne
- Séances individuelles afin de créer la qualification visée
- Préparation à la validation : rédaction du dossier, mise en relation avec les organismes validateurs, préparation à la mise en situation.



Durée de la prestation

De 2 à 6 mois



Lieux d'intervention

63200 Lamotte-Beuvron - 63200 Chauray - 63140 Berneuil

Notes
